

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Economie et services  
 Filière Economie d'entreprise

### 1 Intitulé du module Finance IV 2018-2019

<p><b>Code</b> E.EE.342.417.F.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input checked="" type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	--

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input checked="" type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p><input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s) Finances III
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**4171 Instruments prévisionnels et décisionnels financiers**  
 Comprendre les principales méthodes de consolidation des comptes.  
 Connaître les principaux retraitements pour la consolidation des comptes.  
 Maîtriser les questions complexes de consolidation et réaliser les opérations de regroupements.  
 Se familiariser avec les principes essentiels des Swiss GAAP RPC.  
 Être capable d'effectuer une clôture des comptes selon les Swiss GAAP RPC

**4172 Fiscalité III**  
 Se familiariser avec l'ensemble des impôts perçus chez les personnes morales : soit l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital.  
 Se familiariser avec l'ensemble des impôts indirects, plus précisément avec la TVA

Domaine HES-SO Economie et services  
 Filière Economie d'entreprise

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**4171 Instruments prévisionnels et décisionnels financiers**

Consolidation :  
 Définition de la consolidation, périmètre de consolidation  
 Choix de la méthode de consolidation  
 Intégration globale, intégration proportionnelle et mise en équivalence  
 Apurement des comptes, réaménagement des réserves  
 Homogénéisation des principe d'évaluation  
 Détermination de l'écart de consolidation selon la Purchase Method et écritures de consolidation du capital  
 Suppression des transactions internes  
 Tableau des fonds propres consolidés

Swiss GAAP RPC  
 Différence entre comptes économiques et statutaires  
 Cadre conceptuel  
 Normes principales  
 Présentation d'un rapport de gestion

**4172 Fiscalité III**

Généralités et définitions TVA  
 Assujettissement, lieu des opérations imposables  
 Objet de l'impôt, prestations exclues et exonérées, option des opérations exclues  
 Taux et calcul de l'impôt, factures et mention de l'impôt, impôt sur les acquisitions  
 Déduction de l'impôt préalable, réduction et correction de la déduction de l'impôt préalable (IP)  
 Imposition dans le temps, méthode et mode de décomptes  
 Naissance de la créance fiscale, procédure de déclaration  
 Décomptes TVA  
 Comptabilisation de la TVA

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Date et forme des contrôle(-s) continu(-s) organisé(-s) durant le semestre (CC) sont communiquées dans les deux premières semaines en début de semestre par le professeur.

L'examen de fin de module (E) se compose ainsi :  
 4171 Instruments prévisionnels et décisionnels financiers (U1) : évaluation écrite de 90 minutes  
 4172 Fiscalité 3 (U2) : évaluation écrite de 60 minutes

Règle de validation du module :  
 $U1 = (CCU1 + EU1) / 2$ , arrondi au 1/10  
 $U2 = (CCU2 + EU2) / 2$ , arrondi au 1/10

Pondération : P1 = 3, P2 = 2

Note du module (N) =  $(U1 * P1 + U2 * P2) / \sum P$  arrondi au 1/10

Validation du module :  
 Note plus grande ou égale à 4 : module acquis  
 Note comprise entre 3.5 et 3.9 : remédiation possible du module  
 Note inférieure à 3.5 : répétition du module

La note de remédiation remplace la note de l'unité (U).

La durée et la forme de l'examen de remédiation sont les mêmes que l'E. Le contenu de l'examen de remédiation se compose de l'intégralité de la matière vu dans les U.

Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des unités de cours ainsi que la participation à toute autre activité prévue dans le plan d'études sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant est tenu d'informer par écrit le professeur qui décide si l'absence annoncée est justifiée ou non, ainsi que de l'éventuelle sanction.

*Domaine HES-SO Economie et services*

*Filière Economie d'entreprise*

9 **Bibliographie**

**4171 Instruments prévisionnels et décisionnels financiers**

Pour la Consolidation

Comptes Consolidés - Urs Prochinig, Andreas Winiger, Hansueli Von Gunten - Verlag SKV Zürich

Comptabilité financière selon Swiss Gaap RPC - Franz Carlen, Anton Riniker, Nicole Widmer - Verlag SKV Zürich

Recommandations relatives à la présentation des comptes 2014/2015, fondation pour la recommandation à la présentation des comptes

Documentation de l'enseignant

**4172 Fiscalité 3**

Pour la TVA

- Support de cours LTVA sur Moodle,

- LTVA (Loi régissant la Taxe sur la Valeur Ajoutée)\*

- OTVA (Ordonnance relative à la LTVA)\*

- \* = à télécharger sur le site :

<https://www.gate.estv.admin.ch/mwst-webpublikationen/public/pages/search/search.xhtml?winid=391638>

ou également disponible sur Moodle

10 **Enseignant-e-s**

Epiney Savioz Evelyne

Rion Didier

Trombella Fabrice

Valette Emilie

**Responsable de module \***

Olivier Salamin

**Descriptif validé le \***

10.09.2018

**Descriptif validé par \***

Hans-Peter Roten